



Surveillance de la WNF en France

Atelier FAO / OIE sur la fièvre du Nil
occidental, Teramo, 16/05/2011

Historique (en France métropolitaine)

- 1963: 19 cas humains et épizootie chez les chevaux: détecté en Camargue sur des chevaux
→ *déclaration des cas cliniques équins et des cas humains*
- 2000: 78 cas équins
- 2003 : 7 cas humains et 4 cas équins dans le Var
- 2004 : 32 cas équins et 13 séroconversions aviaires en Camargue (sud de la France)
→ *adaptation des mesures de surveillance et de protection : rédaction d'un guide de procédure de lutte*
- 2006: 7 cas équins dans les Pyrénées Orientales
→ *adaptation des mesures « produits de santé humains » en 2009 (ne seront pas présentées ici)*

Réglementation santé animale

- Déclaration sans application de mesures de police sanitaire pour toutes les espèces d'oiseaux
- Maladies réputée contagieuse donnant lieu à déclaration au préfet et à application de mesures de police sanitaire chez les équidés
 - Arrêté de mise sous surveillance si suspicion
 - Arrêté portant déclaration d'infection (recensement, enquête épidémiologique, interdiction de déplacement des équidés malades, lutte anti-vectorielle).

Objectifs du guide de procédure de lutte

Mettre en place une démarche coordonnée (**zoonose**) entre 3 ministères (santé, agriculture et environnement) pour :

- limiter la propagation du virus
- prévenir l'exposition des personnes au virus

S'appuie sur :

- Un dispositif de surveillance
- Une stratégie de réponse
- Une stratégie de communication

Principes généraux

- Repérage **précoce** de la circulation du virus
- Mise en œuvre **rapide** et **coordonnée** des mesures de prévention et de protection des personnes
- Mesures **graduelles** et **proportionnelles** au risque

Les acteurs impliqués

Tableau 5. Acteurs de la surveillance et la gestion

	Santé	Agriculture	Environnement
Niveau national	DGS	DGAI	DGALN
Agences	InVS AFSSAPS EFS CTSA Agence de la biomédecine	Afssa ONCFS	
Niveau (inter) régional	CIRE		
Niveau local	Ddass Cliniciens et biologistes des établissements de soins	DDSV Vétérinaires sanitaires LVD	DIREN DDAF/DDEA

Laboratoires experts : Institut Pasteur de Paris, Anses, IMTSSA

Surveillance « de routine »

- **Dispositif national annuel:** surveillance clinique des cas équins dans le cadre de la déclaration obligatoire des encéphalites équines; signalement par le CNR à l'InVS de tous les diagnostics humains qu'il identifie; surveillance non spécifique des populations de moustiques.
- **Dispositif de surveillance renforcée :** surveillance active des cas humains; surveillance des mortalités aviaires; dans les zones (pourtour méditerranéen) et à la période (1er juin au 31 octobre) où les moustiques vecteurs sont présents et actifs. Surveillance des mortalités aviaires jusqu'en novembre.

Trois niveaux de risque

3 niveaux qui conditionnent la nature et l'ampleur des mesures mises en oeuvre

- Niveau 1 : mortalité aviaire due au VWN
- Niveau 2 : cas équin
- Niveau 3 : cas humains

La stratégie d'intervention en cas de circulation virale (1/2)

Dépend du niveau de risque observé et s'articule autour de 4 volets. La coordination de l'ensemble des actions est assurée par une **Cellule d'aide à la décision**.

1. Renforcement de la surveillance destiné à mieux apprécier l'étendue et l'importance de la circulation virale
 - Mise en alerte des acteurs
 - Surveillance entomologique renforcée et spécifique
 - Renforcement de la communication (acteurs)

La stratégie d'intervention en cas de circulation virale (2/2)

2. Information du public sur les mesures de protection individuelle à adopter
Communication locale, nationale +/- brochure
3. Mise en œuvre de mesures de lutte anti vectorielle destinées à protéger l'homme par le contrôle des populations de moustiques et décidées au cas par cas
4. Sécurisation des approvisionnements sanguins et des dons d'organes

Stratégie de communication

- Volet Acteurs: établissements de soins, vétérinaires de terrain, réseau de surveillance de la faune sauvage
- Volet Grand public:
 - Information sur la situation et mesures de protection
 - Information ciblée sur les éleveurs, centres équestres, professionnels du tourisme, responsables de centres de vacances, ...

Niveaux de risque	Niveau 1 – Avifaune mortalité aviaire due au VWN	Niveau 2 Cas équins autochtones	Niveau 3 Cas humains autochtones
Actions			
<u>Surveillance</u> - Surveillance avifaune - Surveillance équine - Surveillance humaine - Surveillance entomologique	Renforcement de la surveillance de la mortalité : mise en alerte des réseaux SAGIR, des organisations impliquées dans la gestion ou l'étude de la faune sauvage ou des milieux naturels protégés de la zone. * Information –Appel à la vigilance des professionnels de santé animale de la zone. Information –Appel à la vigilance des établissements de soins. Activation circonscrite autour des cas	Renforcement de la surveillance de la mortalité : mise en alerte des réseaux SAGIR, des organisations impliquées dans la gestion ou l'étude de la faune sauvage ou des milieux naturels protégés de la zone. * Mise en alerte des professionnels de la santé animale de la zone Possibilité d'enquête de séroprévalence autour chez les chevaux des cas. Investigation épidémiologique adaptée à la situation Mise en alerte des établissements de soins de la zone Accélération du traitement des prélèvements par le CNR Information et sensibilisation des établissements au niveau national Activation dans la ou les zones de transmission autour des cas équins.	Renforcement de la surveillance de la mortalité : mise en alerte des réseaux SAGIR, des organisations impliquées dans la gestion ou l'étude de la faune sauvage ou des milieux naturels protégés de la zone. * Mise en alerte des professionnels de la santé animale de la zone Possibilité d'enquête de séroprévalence chez les chevaux autour d'un cas Investigation épidémiologique adaptée à la situation. Mise en alerte des établissements de soins au plan local, et au plan national en situation de cas groupés Accélération du traitement des prélèvements par le CNR Information et sensibilisation des établissements au niveau national Activation dans la ou les zones de transmission autour des cas humains.
<u>Cellule nationale d'aide à la décision</u>	Activation	Activation	Activation
<u>Contrôle des vecteurs</u>	Faire un diagnostic du risque pour l'homme afin de définir les opérations préventives adéquates et le périmètre d'intervention (périfocal).	Faire un diagnostic du risque pour l'homme afin de définir les opérations préventives adéquates et le périmètre d'intervention (périfocal).	Faire un diagnostic du risque pour l'homme afin de définir les opérations préventives et curatives adéquates et le périmètre d'intervention (périfocal).